

Commune de MARCELLUS
Procès-verbal de séance du 02 Septembre 2020

ARRONDISSEMENT : MARMANDE.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15 L'an deux mille vingt

Présents : 11 Le : 02 Septembre

Votants : 12 Le Conseil Municipal de la Commune de MARCELLUS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la MAIRIE, sous la Présidence de M. DERC Jean Claude, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 26.08.2020.

Présents : DERC Jean Claude, LECOMTE Martial, REYNAUD Bernard, CUCCHI Maryse, DUSSEAUX Jérôme, LAFITTE Laetitia, LAURENT Valérie, LÉGLISE Gilles, PEREIRA Maria, BAZAS Jean-Marie, VERNEUIL Laurent.

Pouvoirs : HRGOVIC Nicolas à VERNEUIL Laurent.

Secrétaire de séance : Laetitia LAFITTE.

M. le Maire demande aux membres présents s'ils acceptent d'inscrire à l'ordre du jour le dossier n° 7 : location salle communale à l'école de danse « GALATEE ». Les élus acceptent de délibérer à l'unanimité.

Compte rendu du 30 juillet : approuvé.

I - Dossier n° 1 : Délibération n° 38 : Transfert licence IV à titre gracieux.

M. le Maire rappelle aux membres présents que la date de péremption de la Licence IV de la commune est arrivée à expiration. Afin que celle-ci ne soit pas perdue et suite à la demande de M. HRGOVIC Nicolas, M. le Maire a accepté que cette licence IV lui soit transférée à titre gracieux. Il le remercie de sa proposition.

Le conseil municipal acte que la licence IV a été transférée à Nicolas HRGOVIC, à titre gracieux, 11 voix pour, 1 abstention.

II - Dossier n° 2 : Délibération n° 39 : confirmation niveau de vote du BP en section investissement.

Le paramétrage du budget primitif 2020 ayant une incohérence au niveau de vote en section d'investissement, M. le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de confirmer le niveau de vote de la section d'investissement « vote au chapitre sans les opérations d'équipement de l'état III B3 » (mention pour information).

Le conseil municipal confirme le vote du budget en section d'investissement au chapitre sans les « opérations d'équipement »,

III - Dossier n° 3 : Point sur l'adressage.

Bernard Reynaud prend la parole et informe les membres présents de l'avancée des travaux. Il ne reste plus que 17 panneaux à poser. D'ici une quinzaine de jours tous les panneaux devraient être posés.

IV - Dossier n° 4 : Point sur le transfert du réseau de l'assainissement de « Buros » et « Le Bourg ».

M. le Maire présente le montant estimatif établi par le bureau d'étude pour le transfert du réseau d'assainissement entre Buros et le Bourg : 205 266,50 H.T.

Suite à un appel d'offres, 4 entreprises avaient répondu. L'entreprise SOGEA a été retenue pour un montant de 127 410 H.T.

Concernant la station d'épuration, l'estimation du bureau d'étude est de 427 000 H.T. L'entreprise SADE a été retenue pour un montant de 378 460 H.T. L'agence de l'eau subventionne cette opération à 50 %.

V - Dossier n° 5 : Travaux effectués sur les chemins ruraux.

M. le Maire fait savoir que le faucardage des chemins ruraux a été effectué par l'entreprise ROSPARS.

Il explique que suite à l'abattage et au transport des peupliers sur le chemin rural de Mansille à Lussignat, les travaux de reprofilage ont été effectués par l'entreprise Sacriste et la facture sera envoyée à GARNICA.

VII - Dossier n° 7 : Délibération n° 40 : location salle communale à école de danse « GALATEE ».

M. le Maire fait lecture d'un courrier de la Présidente de l'école de danse « Galatee ». Celle-ci souhaiterait utiliser le local de l'ancien multi services ainsi que la salle sociale pour donner des cours de danse aux enfants.

M. le Maire propose de lui accorder une location annuelle pour un montant de cent euros.

Le conseil municipal valide la location de la salle sociale et du local de l'ancien multi services pour un montant annuel de cent euros.

VI - Questions diverses :

Valérie Laurent prend la parole et explique le nouveau protocole sanitaire mis en place pour la rentrée scolaire.

M. le Maire précise que les agents communaux ont effectué le nettoyage de l'école. Concernant les vitres du groupe scolaire, il a été fait appel à une entreprise de nettoyage.

Jean-Marie Bazas prend la parole et explique les travaux à effectuer concernant la chapelle. Il a demandé un devis de maçonnerie à Sébastien Peyraud, devis qui sera envoyé à la famille de Montbron pour l'exécution des travaux.

M. le Maire informe les membres présents qu'une caméra a été installée à l'aire de jeux afin de réduire les problèmes nocturnes.

Un portillon a été posé à l'entrée du multi-sports et la clé se trouve en mairie.

M. le Maire informe les membres présents qu'une réunion publique est prévue le 11 octobre à 10 heures à la salle de Quartier afin d'installer le bureau du Comité des Fêtes, suite à la démission de président actuel.

La séance est levée à 22h15.

N° délibération	OBJET	N° page
38	Transfert licence IV à titre gracieux	24
39	Confirmation niveau de vote du BP en section investissement	24
40	Location salle communale à école de danse « GALATEE	25